



Un enseignement et une éducation artistique au service de la démocratie culturelle dans le territoire

Présentation

Formation proposée exclusivement aux élus locaux !

Cette formation s'adresse particulièrement aux élus en charge des affaires culturelles afin d'enrichir les échanges de leurs regards d'élu et de favoriser la co-formation entre les participants.

A partir du contexte historique et les enjeux actuels de l'enseignement et de l'éducation artistique, il s'agit de mener une réflexion collective sur le rôle du service d'enseignements artistiques en matière d'éducation culturelle, de démocratie culturelle et de participation citoyenne à la vie de la cité.

- > **Composante(s)** : UFR Arts, Lettres, Communication, Service Formation Continue et Alternance
- > **Modalité d'enseignement** : Formation continue

Organisation de la formation

Formation en présentiel (1 journée de 6 heures).

Cette formation s'appuie sur un rappel des contextes et les enjeux actuels de l'enseignement artistique et sur la présentation d'expériences concrètes pour favoriser les échanges et les débats sur le rôle que peuvent jouer les établissements d'enseignement artistique dans le développement d'une démocratie culturelle et d'un engagement citoyen dans la vie culturelle d'un territoire.

Modalités d'évaluation

Les attentes des inscrits seront recueillies en début de formation. Une évaluation individuelle détaillée sera diffusée à la fin de la formation.

Un temps de bilan collectif viendra clôturer la session.

Admission

Droits d'inscription

650 € / personne

Infos pratiques